

<https://www.snetap-fsu.fr/Comment-est-calculee-ma-remuneration-9355.html>



Comment est calculée ma rémunération ?

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - AED. Assistant.e d'éducation -



Questions
réponses

Date de mise en ligne : mercredi 21 janvier 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Si je suis en CDD : ma rémunération est calculée à un indice minium qui suit l'évolution du smic (366).

Si je suis en CDI : ma rémunération est fixée par référence à un point d'indice de la fonction publique (376). Ex : temps plein 1846,04 Brut/mois, soit 1500 net ; pour un 50% entre 725 et 750 /mois.

S'ajoutent à cela :

- L'indemnité de résidence calculée selon la zone géographique de mon établissement (0%,1% ou 3% du salaire brut)
- Le supplément familial de traitement (SFT) si vous avez des enfants à charge (ex : 2,29 euros pour 1 enfant)